



REVUE DE LA JURISPRUDENCE DE LA CEDH ET DE LA CJUE SUR LES PRISONS

MAI 2022

La présente lettre d'information rassemble les principaux jugements et décisions relatifs aux prisons rendus par la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour de justice de l'Union européenne. En identifiant les grandes tendances et les principales lacunes de la jurisprudence européenne en matière pénitentiaire, elle vise à soutenir praticiens du droit et chercheurs dans leur pratique professionnelle, ainsi qu'à identifier de nouveaux espaces contentieux.

APERÇU DES ARRÊTS ET DÉCISIONS PUBLIÉS EN MARS – AVRIL 2022

KALDA c. ESTONIE ■ [Requête Nr. 35245/19](#)

Refus d'accorder à un prisonnier une visite en parloir avec son épouse sans cloison vitrée : **violation de l'article 8.**

NORMANTOWICZ c. POLOGNE ■ [Requête n°65196/16](#)

[Maintien en détention d'un](#) prisonnier souffrant de multiples problèmes de santé, inadéquation des soins médicaux reçus, durée excessive de la procédure de libération pour raisons médicales: **non-violation de l'article 3.**

MOCANU c. ROUMANIE ■ [Requête n° 76888/13](#)

Conditions de détention inadéquates : **violation de l'article 3** ; aggravation de l'état de santé du requérant pendant sa détention : irrecevable.

COSOVAN c. MOLDOVA ■ [Requête n° 13472/18](#)

Traitement médical inadéquat d'un requérant atteint d'une maladie grave en phase terminale : **violation de l'article 3** ; division artificielle de l'enquête pénale en plusieurs enquêtes distinctes pour obtenir des avantages procéduraux injustes ou contourner le cadre légal applicable : **violation de l'article 5.**

VOOL ET TOOMIK c. ESTONIE ■ [Requêtes n° 7613/18 et 12222/18](#)

Interdiction des visites familiales de longue durée pour les prévenus : **violation de l'article 14 combiné avec l'article 8.**

LANIAUSKAS c. LITHUANIE ■ [Requête n° 48309/19](#)

Soins médicaux inadéquats dispensés à un détenu atteint d'une déficience visuelle, et incompatibilité de son état de santé avec son maintien en détention : **non-violation de l'article 3.**

NUH UZUN ET AUTRES c. TURQUIE ■ [Requêtes n° 49341/18 et 13 autres](#)

Enregistrement de la correspondance de détenus sur le serveur national régi par un règlement intérieur non publié, et auquel les détenus n'ont pas accès : **violation de l'article 8.**

MASLÁK c. SLOVAQUIE (Nr. 2) ■ [Requêtes n° 38321/17 et 8 autres](#)

Placement d'un détenu dans une unité de haute sécurité sans garanties adéquates contre les abus : **violation de l'article 8, pas de violation de l'article 3.**

RETROUVER CE NUMERO COMPLET SUR NOTRE SITE WEB

EUROPEAN
PRISON
LITIGATION
NETWORK



Le présent bulletin d'information est financé par l'Union européenne et le Fonds Robert Carr. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne, de la Commission européenne ou du Fonds Robert Carr. Ni l'Union européenne, ni la Commission européenne, ni le Fonds Robert Carr ne sauraient en être tenus pour responsables.

ROBERT
CARR
FUND *For civil
society
networks*

